

11 décembre 2019

(19-8522)

Page: 1/1

Original: anglais

INDONÉSIE – MESURES RELATIVES AUX MATIÈRES PREMIÈRES**DEMANDE DE PARTICIPATION AUX CONSULTATIONS***Communication présentée par les États-Unis*

La communication ci-après, datée du 6 décembre 2019, et adressée par la délégation des États-Unis à la délégation de l'Indonésie et à la délégation de l'Union européenne, est distribuée à l'Organe de règlement des différends conformément à l'article 4:11 du *Mémoire d'accord sur le règlement des différends*.

La présente communication concerne la demande de consultations présentée par l'Union européenne intitulée *Indonésie – Mesures relatives aux matières premières* (WT/DS592/1). Les autorités de mon pays m'ont donné pour instruction de notifier aux Membres prenant part aux consultations et à l'Organe de règlement des différends que les États-Unis souhaitaient être admis à participer à ces consultations, conformément à l'article 4:11 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

Les États-Unis ont un intérêt commercial substantiel dans ces consultations. L'Indonésie est le premier producteur mondial de nickel, représentant environ un quart de la production et des réserves mondiales de nickel.¹ En conséquence, les mesures identifiées par l'Union européenne – y compris une interdiction d'exporter du minerai de nickel, des prescriptions en matière de transformation nationale, des prescriptions concernant la commercialisation sur le marché intérieur et des prescriptions en matière de licences d'exportation – réduiraient l'offre mondiale de nickel et augmenteraient les prix.

Les États-Unis importent des quantités considérables de minerais qui sont soumis aux mesures contestées par l'Union européenne. Ils ont importé au total l'équivalent de 2,9 milliards de dollars de nickel en 2018 à partir de différentes sources, et ils sont le deuxième importateur mondial de nickel en provenance d'Indonésie et le deuxième importateur mondial de nickel.² Les États-Unis sont également le premier importateur mondial de déchets et débris de métaux contenant du nickel.³ Le nickel est un intrant crucial pour un éventail de produits – y compris les moteurs d'avion en acier et les batteries pour véhicules électriques – dont les États-Unis sont un grand producteur, et le nickel importé représente environ la moitié de la consommation de nickel des États-Unis.⁴ En conséquence, les États-Unis considèrent qu'ils ont un intérêt commercial substantiel et demandent à être admis à participer à ces consultations.

¹ U.S. Geological Survey, *Nickel Commodity Summary 2019*, "<https://prd-wret.s3-us-west-2.amazonaws.com/assets/palladium/production/atoms/files/mcs-2019-nicke.pdf>".

² U.S. Census 2019, *Trade Data Monitor*.

³ *Trade Data Monitor*.

⁴ U.S. Geological Survey, *Nickel Commodity Summary 2019*. Les États-Unis ont produit 2,4 millions de tonnes de produits en acier inoxydable contenant du nickel et en aciers alliés en 2018, soit légèrement moins de la moitié de la consommation primaire de nickel des États-Unis, ainsi que d'importantes quantités d'alliages non ferreux et de superalliages, et des marchandises à des stades de fabrication avancés, telles que les moteurs et les batteries pour véhicules électriques.